

Dans le cadre du programme de recherche et d'innovation de l'Union européenne Horizon 2020, la MESHS, en collaboration avec les points de contact nationaux « Science avec et pour la société » et « Affaires juridiques et financières » organise une réunion d'information le jeudi 23 avril 2015 de 13h15 à 18h30, dans ses locaux (salle 2).

### 13h15 | Accueil

Introduction par **Martine Benoit**, directrice de la MESHS

### 13h30| L'axe "Science avec et pour la société"

*Intervention de Didier Michel et Anne-Sophie Gallou, PCN "Science avec et pour la société", Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle (AMCSTI)*

- Présentation de l'axe transversal "Sciences avec et pour la société" et de ses quatre priorités :

- Rendre attractives l'éducation aux sciences et les carrières scientifiques,
- Promouvoir l'égalité des sexes dans la recherche et l'innovation,
- Intégrer la société dans la science et l'innovation,
- Développer la gouvernance pour l'avancement de la recherche et l'innovation responsable.

- Les prochains appels

- La notion de RRI (Recherche et Innovation Responsable)

Echanges avec le public. Réflexion sur le rôle des SHS et de la Meshs dans le dialogue sciences/sociétés.

### 15h00| La politique européenne en matière de diffusion des résultats dans H2020

*Intervention de Nathalie Le Ba, PCN "Affaires Juridiques et financières", Nathalie Le Ba – Juriste, Affaires européennes et Propriété intellectuelle CNRS - Direction des Affaires Juridiques*

- Open Access : accès libre et ouvert aux publications scientifiques issues des résultats des projets Horizon 2020,
- Open Data : Accès libre et ouvert aux données de la recherche issues des projets Horizon 2020,
- Management des données (collectes des données, archivages, conservations etc.),
- Pilote Open Research Data.

Echanges avec le public.

### 15h45-16h00| Pause

### 16h00| Les enjeux de la Propriété Intellectuelle dans H2020

*Intervention de Nathalie Le Ba, PCN "Affaires Juridiques et financières", Juriste, Affaires européennes et Propriété intellectuelle CNRS Direction des Affaires Juridiques*

- Le vocabulaire de la PI: background (connaissances pré-existantes), foreground (connaissances nouvelles), résultats, droit accès, innovation, impacts, protection, exploitation, dissémination...
- Les règles de PI applicables dans H2020,
- La PI à toutes les étapes du projet : en amont, dans le montage, dans la mise en œuvre et l'après-projet,
- Les dispositifs d'encadrement de la PI (accord de confidentialité, accord de consortium) et leurs contenus (responsabilité, résolution de conflits, third party et sous-traitance, propriété des résultats, exploitations et diffusion des résultats, transferts des résultats etc.).

Echanges avec le public.

### 18h30|Clôture

**Contacts** | Myriam Caudrelier [myriam.caudrelier@meshs.fr](mailto:myriam.caudrelier@meshs.fr) | Janis Monchet [janis.monchet@meshs.fr](mailto:janis.monchet@meshs.fr)

**Inscriptions** | <https://formulaire.meshs.fr/index.php/788176/lang-fr>